

La Lettre d'EMA

Echanges Massy-Afrique

Echanges Massy-Afrique.

Espace associatif - Centre omnisports Pierre de Coubertin

Avenue du Noyer Lambert 91300 Massy

Tél. : 01 60 11 56 65 ou 09 53 71 71 53

Site : massyafrique.org

Vous y trouverez cette lettre en couleurs.

EDITO UNE MISSION FICTIVE

Le vendredi 15 janvier 2016, Pablo et Alain du conseil d'administration d'EMA, ont bouclé leurs valises. Ils sont prêts à partir lundi 18 à Ouagadougou via Bruxelles. La mission avait été préparée à Massy, à Dano et à Koper. Là-bas, le planning des rencontres, des visites, des assemblées villageoises était prêt. Ici, les sujets essentiels à aborder avaient été minutieusement travaillés.

C'est ce jour qu'Aqmi (Al Quaïda au Maghreb islamique) a décidé de frapper la capitale du Burkina Faso, en plein cœur de ville à la terrasse d'un café et dans un hôtel.

Le dimanche 17 janvier après-midi, Pablo et Alain apprennent par SMS que le vol pour Ouaga est annulé ... ce qui signifie pour EMA : **mission annulée**.

Un CA exceptionnel d'EMA se réunit le mercredi 20 et décide alors de proposer à nos partenaires burkinabè d'organiser « **une mission fictive** » dans les villages, comme si nous étions avec eux. Alain Somda, coordinateur de l'équipe appui-conseil, joint par téléphone, y répond favorablement. Ekoma, notre partenaire villageois l'accepte aussi.

Et c'est alors qu'à Koper, dans les 5 villages, se succèdent les visites des écoles, du centre de santé, du lycée, les assemblées villageoises, l'assemblée de fin de mission, du 22 janvier au 4 février 2016.

Alain Somda a fait un compte-rendu précis, jour après jour de cette mission fictive, 28 pages ! texte et photos ! qu'il nous a envoyé :

- « A l'école de Babora, Alain expliqua l'objet de la visite, tout en expliquant pourquoi ils ne voient que des partenaires noirs et non blancs. Surpris au début, car dans la lettre d'invitation, il était

annoncé l'arrivée des partenaires blancs. Après les explications bien acceptées par le directeur, place au travail ... d'abord les effectifs ... »

- « A Gorgane, en assemblée villageoise, Alain Somda expliqua aux participants les raisons de l'annulation de la venue des « Blancs » (comme ils aiment à le dire); puis il ajouta qu'il faut considérer qu'ils sont là, car ceux que vous avez en face de vous sont leurs représentants et tout ce que vous direz leur parviendra. Après cette parenthèse un peu comique, place au travail ... »

Ce travail dans les villages, mené et coordonné par Alain et par Ekoma, n'est-il pas une preuve de leur implication, de leur compétence, de leur avancée vers l'autonomie !

Ils manifestent ainsi leur volonté d'améliorer leurs conditions de vie, d'étendre la scolarisation, de favoriser l'accès aux soins ...

Soyons dignes de leur engagement, avec votre soutien !



Alain Somda

ACTUALITÉ POLITIQUE

BURKINA FASO : quelques dates

- ✓ **5 août 1960** : indépendance de la Haute-Volta
- ✓ **4 août 1984** : suite à un putsch militaire, **Thomas Sankara** prend le pouvoir et instaure le Conseil national de la révolution (CNR). La Haute-Volta devient le Burkina Faso (Pays des Hommes intègres).
- ✓ **15 octobre 1987** : le capitaine **Blaise Compaoré** prend le pouvoir à la faveur d'un coup d'État. **Thomas Sankara est assassiné**. Débute la période baptisée « Rectification »
- ✓ **1^{er} décembre 1991**, Blaise Compaoré est élu président de la République (taux d'abstention 74 %). Il sera réélu en 1998, 2005 et en 2010.
- ✓ **1998** : mouvements d'émeutes suite à l'assassinat du journaliste **Norbert Zongo**
- ✓ **Juin 2008** : grève massive à l'université de Ouagadougou
- ✓ **2011** : le pays est secoué par des manifestations en même temps que le « printemps arabe »

Après des décennies de démocratie en trompe-l'œil, un président du changement ?

Plus d'un an après le renversement de l'ancien président Blaise Compaoré, 5 mois après la mise en place du nouveau président Roch Marc Christian Kaboré, suite à des élections qualifiées d'exemplaires et 4 mois après l'attentat de Ouagadougou, qu'en est-il de la situation au Burkina Faso ?

L'histoire du Burkina Faso (ex Haute-Volta) a été émaillée de nombreux coups d'Etat et n'a connu jusqu'à ce jour qu'un seul civil à avoir été chef de l'Etat. Mais la **mobilisation sociale est une vieille tradition** : en 1966 déjà, le syndicaliste chrétien Maurice Yaméogo, premier président d'un pays qui s'appelait encore la Haute-Volta, prend une série de mesures d'austérité. Il est renversé pacifiquement par les syndicats, la chefferie coutumière et le clergé.

Le soulèvement populaire à l'origine du départ de Blaise Compaoré n'est donc pas une surprise.

Vingt-sept ans d'autoritarisme

Blaise Compaoré est arrivé au pouvoir après l'assassinat de son prédécesseur (l'emblématique Thomas Sankara, toujours dans la mémoire de plusieurs générations d'Africains). Il a fallu attendre plus de 27 ans pour qu'il soit destitué, lui qui a mené pendant des années son pays d'une main de fer dans un gant de velours.

Compaoré a été l'homme des Occidentaux. En 1993, il a remplacé le défunt président ivoirien Houphouët-Boigny dans le rôle de gardien des intérêts de Paris en Afrique de l'Ouest. Remplaçant son « ancien », il devient l'interlocuteur privilégié dans une longue série de médiations internationales : au Liberia, en Sierra Leone, au Niger, au Togo, en Côte d'Ivoire, en Guinée et au Mali. En 2013, la crise au Mali confirme non seulement l'influence de Compaoré au Sahel, mais aussi sa participation aux multiples trafics qui affectent la zone.

A l'intérieur, il a été plus craint qu'aimé et a beaucoup encouragé la division de son opposition politique (plus de soixante-dix partis). Le développement du pays dans les dernières décennies, tant loué par les puissances occidentales, n'a profité qu'à un aéropage qui l'entoure comme une cour. Le pillage en octobre 2014 de la concession Ford de la capitale et de la mine d'or de Bissa, au nord de Ouagadougou, dans lesquelles son frère, François Compaoré, avait des intérêts, a révélé l'exaspération populaire face à une classe dirigeante corrompue et aux inégalités sociales.



Thomas Sankara

Trois insurrections populaires spontanées avaient déjà fait trembler le régime contesté et vieillissant de Compaoré : l'assassinat en 1998 (toujours non-élucidé) du journaliste Norbert Zongo qui enquêtait sur un meurtre politique impliquant le frère du président, provoque, en 1999-2000, des manifestations massives contre l'impunité. En 2008, les syndicats, les associations étudiantes et les organisations de défense des droits humains se sont unis contre la vie chère. Le 20 février 2011, un collégien est mort après avoir été passé à tabac par des gendarmes ; une marche pacifique a été violemment réprimée.

Ouagadougou, capitale des mouvements citoyens

Mais un des faits les plus intéressants de cette dernière période est l'émergence sur la scène politique de mouvements comme « Balai citoyen » animé par des jeunes ou la « Coalition contre la vie chère » qui réunit des organisations syndicales et des groupements issus de la société civile. Ce qui fait dire à certains commentateurs de la vie politique africaine que Ouagadougou est devenue la capitale des mouvements citoyens.

L'appel de « Balai citoyen » comme d'autres mouvements citoyens à manifester et s'opposer aux putschistes de la garde présidentielle en septembre 2015, montre la détermination de la société burkinabè à ne pas se laisser déposséder de ce qu'elle a chèrement obtenu, au prix de nombreux morts.



Balai citoyen

La révolte populaire au Burkina Faso a enflammé les réseaux africains et sonne comme un avertissement pour de nombreux régimes.

Les 100 jours du Président Kaboré

Les cent premiers jours d'exercice du pouvoir par Roch Marc Christian Kaboré ne convainquent pas l'opposition politique et la « Coalition contre la vie chère ».

Pour l'opposition, trois mois après son installation, le gouvernement de Kaboré peine à apporter un début de solution aux problèmes des populations. Selon Chrisogone Zougmore, le président de cette coalition : *« Il est à noter qu'à ce jour, lumière n'a été faite ni sur les dossiers des martyrs de l'insurrection, ni sur celui des victimes du coup d'Etat du 15 septembre 2015, ni sur les dossiers antérieurs de crimes de sang et des crimes économiques. Bien au contraire, on assiste à des libérations tous azimuts des détenus, sans la moindre explication. La situation sociale des populations n'a guère connu d'amélioration. »*

Suite aux élections de novembre 2015, le quotidien burkinabè *Le Pays* déclarait que Kaboré avait intérêt à avoir *« la victoire modeste... C'est la victoire de tout le peuple burkinabé resté debout pendant un an [depuis octobre 2014] et ce, en dépit de l'adversité et des aléas en tout genre »*.

Et l'*Observateur Paalga* de conclure :

« Roch et Cie ne pourront plus gouverner le Burkina comme ils le firent jadis. Car il y a un avant et un après 30 octobre [2014]. Les contre-pouvoirs sont plus forts, la société civile a pris de l'envergure au prix, il est vrai, d'une trop grande politisation, les médias veillent davantage au grain, bref il y a une conscience citoyenne plus aiguisée, de sorte que vraiment plus rien ne saurait être comme avant. »

Christian Kaboré, un candidat issu du sérail

Ces réserves de la presse burkinabè et des mouvements de la société civile s'expliquent par le fait que pour certains, le président Kaboré, candidat du Mouvement du peuple pour le progrès (MPP), qui a remporté l'élection présidentielle dès le premier tour, est un ancien baron du système Campaoré, passé à l'opposition début 2014, après avoir été Premier ministre, président de l'Assemblée nationale puis premier responsable du parti au pouvoir.

Il a pu bénéficier d'une véritable « machine de guerre » qu'est devenu son parti, le MPP, qui a récupéré au fil des mois beaucoup de cadres de l'ancien parti présidentiel. Il s'est manifestement servi de leur expérience pour se hisser jusqu'au fauteuil présidentiel.

Zephirin Diabré, son challenger et candidat de l'Union pour le progrès et le changement (UPC) est, lui aussi, un ex-pilier du système, ancien ministre des privatisations à un franc symbolique selon ses opposants et jugé plutôt libéral.

Malgré cela, les deux candidats, ex-piliers de l'ancien régime, ont « écrasé » le 1^{er} tour du scrutin (plus de 80% à eux deux dès le 1^{er} tour) reléguant très loin tous les autres « petits » candidats.

Une importante partie des électeurs burkinabè a donc choisi la sécurité.



Christian Kaboré

Terrorisme : un élément permanent

Cependant un autre élément peut expliquer ce vote : le Burkina Faso est aujourd'hui le maillon essentiel du dispositif « Barkhane » de l'armée française pour lutter contre le terrorisme au Sahel, comme nous l'a rappelé l'attentat d'Aqmi du 15 janvier 2016 à l'Hôtel Splendid à Ouagadougou. Evoquant la nécessaire mutualisation des moyens *« militaires et de renseignement »* du G5 Sahel (composé du Burkina Faso, du Mali, de la Mauritanie, du Niger et du Tchad), le président Kaboré a par ailleurs affirmé que *« nous sommes tenus de prendre la question du terrorisme comme un élément permanent de la vie de nos différents pays »*.

Pendant de nombreuses années, Blaise Compaoré a joué un rôle important dans le renseignement des Français et des Américains, dont il a accueilli volontiers les agents. Pourtant, Paris et Washington n'étaient plus favorables à son maintien à la tête de l'Etat. Les deux capitales craignaient des troubles sociaux pouvant s'étendre à d'autres parties d'une région déjà déstabilisée par la crise malienne.

Il fallait un candidat pouvant reprendre à son compte cette politique de stabilisation de la région. Qui mieux que ces deux candidats issus du sérail, avec probablement le financement de leurs campagnes électorales ?

Ainsi le président Kaboré incarne le *« changement dans la continuité »* mais en mai 2016 auront lieu les élections municipales. Qui peut prédire si le gouvernement en ressortira conforté ?

Ce qui est sûr c'est que la société civile, longtemps en sommeil, n'est pas prête à vouloir se rendormir.

LE BURKINA A FILÉ UN MAUVAIS COTON...

Réponse à la question posée dans La Lettre d'EMA de novembre 2012.

Le 5 avril 2016, l'association interprofessionnelle du coton au Burkina Faso a réclamé 73,6 millions d'euros de compensation pour perte de profit à MONSANTO et programme la fin progressive de la culture du coton OGM Bt, pour un retour à 100% de coton « conventionnel » en 2018. Le directeur de la principale société cotonnière, la SOFITEX, a acquiescé. Dans les jours suivants, le Conseil des Ministres et le Président Kaboré lui-même ont confirmé cette décision, « tout en continuant les discussions avec MONSANTO ». Ouagadougou, les 22 et 23 avril, a accueilli « les rencontres internationales de résistances aux OGM », premier événement du genre sur le continent africain

Une marche mondiale a été organisée le 23 mai contre les OGM, par le collectif citoyen pour l'agro-écologie et le conseil national de l'agriculture biologique. Cette marche s'est déroulée dans 49 pays dont 4 en Afrique, le B.F., le Ghana, l'Afrique du Sud et la Gambie.



Que se passe-t-il ?

Le coton dit « conventionnel », résultat de sélections de longue date (70 ans) par les agronomes et les paysans, adapté aux conditions climatiques, a des fibres longues et un taux élevé lors de l'égrenage (42 % des fibres par rapport au poids total fibres + graines) ; ces deux critères en font un coton « de qualité supérieure », reconnu internationalement. Entre 1995 et 2006, le pourcentage de coton classé « de bonne qualité » a grimpé de 20 à 80 %.

A l'issue d'une conférence en juin 2003, à Ouagadougou, sur l'initiative des gouvernements burkinabè et américain, les OGM sont introduits en Afrique de l'Ouest. Le coton Bt est introduit par

MONSANTO, commercialisé en 2008. Dès 2009, Blaise Compaoré ordonne aux paysans d'ensemencer jusqu'à 80% de leurs champs avec du coton Bt. Les quantités totales de coton Bt produites sont alors supérieures à celles du coton conventionnel, (le Burkina est 1er producteur en quantité de l'Afrique de l'Ouest).



Mais depuis 2010, les compagnies cotonnières sont en déficit. En 2014, 2/3 de la production de coton Bt ont été classés de « qualité inférieure » pour deux critères non respectés : les fibres sont courtes et le taux d'égrenage est inférieur à 42%, deux effets non désirés. Le coton transgénique Bt ne répond pas aux espoirs mis en lui.

Organisme génétiquement modifié, définition : un OGM est un organisme vivant, ayant subi une modification non naturelle de ses caractéristiques génétiques initiales, par ajout, suppression, ou remplacement d'au moins un gène et de manière plus restrictive, par ajout d'un gène provenant d'une espèce à laquelle il n'appartient pas.

Un OGM dit Bt, comme le coton, le maïs ou le colza Bt, est dit « pesticide », car il produit et accumule un insecticide lui permettant de lutter contre un insecte ravageur, et le gène étranger introduit provient d'une bactérie du sol dont les initiales du nom sont B et t (Bacillus thuringiensis). Cette bactérie possède des gènes qui permettent la fabrication de protéines tueuses d'insectes.

L'intérêt est donc, a priori, de diminuer la quantité d'insecticide pulvérisé sur les cultures, donc de préserver la santé des cultivateurs et d'augmenter les rendements.

Le coton OGM Bt a été conçu aux Etats Unis par la firme américaine Monsanto, géant de la semence et de l'agrochimie. C'est un hybride entre le coton africain adapté aux conditions climatiques (soleil, chaleur, alternance très marquée de saisons humide et sèche et qui demande peu d'eau et peu d'engrais ...) et une variété américaine Bt génétiquement modifiée.

Inquiétudes

- Sur le plan scientifique, nous sommes en présence d'un effet non expliqué : les gènes introduits influencent l'expression de gènes qui apparemment ne devraient pas leur être liés. Ici le gène introduit commande la synthèse d'un insecticide, mais agit sur les caractères des graines. MONSANTO lui-même ne sait pas expliquer ce phénomène et promet de trouver d'autres variétés de coton Bt.
- Si les sociétés cotonnières avaient poursuivi l'implantation forcée du coton Bt, les semences de coton conventionnel auraient pu disparaître complètement. Aujourd'hui, il n'existe plus suffisamment de semences conventionnelles pour abandonner complètement la culture du Bt. ...
- MONSANTO au Burkina expérimente actuellement sur des céréales de l'alimentation traditionnelle, telles que maïs, sorgho, niébé (haricot). Entre les effets désirés, attendus des manipulations génétiques et les effets non désirés, quelles seront les conséquences sur la sécurité alimentaire des populations ?

Des réactions salutaires

- L'UNPCB (Union Nationale des Producteurs de Coton Biologique) développe une filière « biologique » en partenariat avec l'ONG suisse

HELVETAS. En 2003, 72 producteurs, en 2016, 8 000 ... le biologique s'implante petit à petit...

- Ce qui se passe au Burkina devrait être un avertissement pour les autres pays d'Afrique dans lesquels MONSANTO est bien implanté pour des expérimentations diverses.
- Peu à peu, la société civile réagit et s'organise, prenant conscience que cette politique agricole prônant les OGM à tout prix, n'est pas forcément créatrice de richesse ! A suivre...



d'après des articles publiés dans Sédélan, février et avril 2016, eux-mêmes d'après Gène-watch du 28/01/16, revue scientifique et d'après les journaux d'information burkinabè, abcburkina et Fasonet.

MARIAGES PRÉCOCES ET FORCÉS AU BURKINA FASO

En janvier-février 2016, Amnesty international a lancé une alerte à propos de pratiques burkinabè qui peuvent concerner des fillettes de 11 ans. Mariées malgré elles, les jeunes filles abandonnent leurs études, subissent des violences sexuelles et des grossesses précoces et répétées. 1 jeune fille sur 2 est mariée avant 18 ans et dès 19 ans la majorité d'entre elles ont au moins un enfant. Chaque année 2000 femmes meurent de complications liées à la grossesse ou aux accouchements,

Pour utiliser un moyen contraceptif, elles doivent avoir l'autorisation du mari sinon elles s'exposent à des violences physiques comme nous le rapportait une sage-femme du centre de santé de Babora.

Ces mariages forcés sont interdits par la loi qui est rarement appliquée (âge légal : 17ans). Parfois les parents, surtout en milieu rural, recourent au mariage traditionnel avec des compensations de la part du mari, en argent, en bétail ou en terres. Ces pratiques privent

les jeunes filles de leurs droits, de leur enfance, de scolarité, du choix de leur époux, du soin de leur santé... Pour échapper aux menaces, certaines s'enfuient...mais les foyers d'accueil sont rares.

Certaines femmes burkinabè dénoncent ces pratiques qui concernent aussi d'autres régions dans le monde.

Amnesty a lancé une campagne « Mon corps : mes droits » que vous pouvez retrouver sur

<http://www.amnesty.fr/>



BILAN de l'ENQUÊTE sur les SUBVENTIONS aux « ACTIVITÉS GÉNÉRATRICES de REVENUS » (« AGR ») des FEMMES

Dans le but de réduire la pauvreté et d'améliorer la souveraineté alimentaire des villageois de cette région, EMA, depuis 2004, subventionne environ 50% de l'achat de bœufs de trait et de matériel agricole aux paysans, donc aux hommes.



Mais il faut savoir que dans les ménages traditionnels, les budgets de l'homme et de la femme sont distincts. L'homme cultive pour nourrir la famille, principalement le mil, le maïs, parfois le riz, donc les bases de l'alimentation et le coton comme culture de rente. La femme s'occupe de la maison (eau, bois de feu, savon, ustensiles, etc.), des enfants (scolarité, vêtements), du jardinage, des animaux de basse-cour, de ses vêtements. Si donc la femme veut ne pas avoir à demander à son mari de quoi acheter un médicament par exemple, elle doit avoir ses revenus propres.

C'est l'objectif des AGR de soutenir les activités des femmes parallèlement à celles des hommes, et ce depuis 2007, sous forme d'une subvention de 75% du coût d'achat (par exemple : 2 brebis coûtent 32 000 F CFA, soit 49 € ; la subvention est donc d'environ 37 € et leur participation de 12 €).

Pour vérifier que notre soutien correspond bien aux besoins, nous avons demandé que soit conduite une enquête auprès des bénéficiaires de ces subventions aux AGR en 2010-11-12 dans les 5 villages. Un questionnaire a été mis au point par l'Equipe d'appui-conseil et Julie, membre de cette équipe, est passée en 2013-2014 interroger 73 femmes concernées par les opérations de 2010 à 2012. Nous venons seulement de recevoir les feuilles d'enquête qui en sont résultées, non analysées.

Résultats de l'enquête

Première constatation relative aux femmes interrogées (presque toutes mariées) : seules 7 d'entre elles (moins de 10%) font état d'un minimum d'instruction (lire-écrire-compter) et ceci bien que quelques-unes soient assez jeunes (moins de 35 ans). Seules 3 femmes ont donné des chiffres de recettes ou de dépenses, et aucune n'a fourni de compte d'exploitation.



Aucune femme ne fait état de difficulté de montage du dossier de demande de la subvention, et ceci grâce aux « rédacteurs locaux » (coût : 500 F CFA, soit moins de 1 €). La grande majorité (62 femmes sur 73) a suivi la formation prévue sur les soins aux animaux et déclare avoir bénéficié d'un suivi régulier par Ekoma (sans doute la femme-ressource du village) et Julie.

Il est surprenant dans ces conditions qu'aucune n'ait pu montrer un compte d'exploitation, qui aurait dû être fait par l'une ou l'autre de ces personnes chargées de leur accompagnement.



Le montant de la subvention est jugé satisfaisant par 3/4 des femmes interrogées.

Concernant l'activité subventionnée, la grande majorité d'entre elles a choisi l'élevage de brebis (deux en général). On peut quand même signaler que 3 femmes ont préféré élever 1 porc ou 1 chèvre, que 5 d'entre elles ont choisi de fabriquer et vendre du soumbala (une sorte d'épice faite à partir de la graine fermentée d'un arbre, le néré) et une autre de commercialiser du riz étuvé.



Les difficultés rencontrées sont peu nombreuses, mais graves : 4 femmes font état du décès d'un animal l'année où il a été acquis. Toutes les autres considèrent l'opération comme rentable, par exemple par la vente des agneaux nés des brebis achetées.

Qu'ont-elles fait des revenus obtenus ? Cette liste est éclairante sur les besoins des villageoises :

- payer la scolarité des enfants ;
- acheter des médicaments ;
- acheter des condiments, du maïs, des pagnes, du savon, une marmite, des Calebasses ;
- payer pour « écraser la farine » ;

- acheter des engrais pour le maïs ou utiliser le fumier des animaux (souvent cité) ;

- acheter du sorgho à germer pour faire du dolo ;

- acheter une chèvre, un porc, des poules ;

- acquérir de la sécurité : « si on a un problème financier, on vend un animal » ;

- mais aussi acheter 2 téléphones portables ;

- ou encore « faire des sacrifices pour la santé de mon frère ».

Notre point de vue

On note que ces revenus sont utilisés pour lutter contre la pauvreté immédiate, mais presque jamais pour le long terme.

Nous regrettons que les femmes n'aient pas plus d'idées innovantes, mais il est vrai que le but est d'abord dans la recherche d'une activité sûre, sachant qu'elles ne pourront pas bénéficier d'une nouvelle subvention avant plusieurs années.

Nous estimons que cette enquête est insuffisante, car elle donne le profil d'une bénéficiaire à un moment précis, l'année où elle a reçu ses brebis et où elle a vendu les agneaux par exemple. Elle ne donne pas idée de l'évolution de cette bénéficiaire l'année ou les années suivantes. Une fiche de suivi d'année en année aurait dû être tenue pour chaque femme.

Nos conclusions sont cependant positives sur l'intérêt de cette action et ses modalités, sur le dévouement des membres d'Ekoma et l'efficacité des rédacteurs locaux.

En 2015, il y a eu 48 femmes bénéficiaires (2 fois plus qu'en 2012), ce qui montre bien qu'elles ont compris l'intérêt de cette forme d'aide.

Dans le droit coutumier, seuls les hommes adultes ont reçu de la terre. Toutes les catégories, homme, femme, jeune, peuvent en exploiter une parcelle pour leur propre compte, sous l'autorité du chef de famille. Les revenus de cette exploitation leur reviennent donc. De même, pour les femmes, que ceux générés par la fabrication et la vente de dolo, de beignets, de soumbala, de beurre de karité et d'élevage traditionnel de porcs.

Ces revenus servent traditionnellement à l'entretien de la famille. Elles ont à leur charge la résolution des problèmes ponctuels (maladie, pénurie alimentaire, frais de scolarité, petits besoins...).

Cela ne contribue pas à améliorer les conditions de vie, car leurs revenus sont dépensés à court terme. D'où des conditions de vie précaires pour la majorité des femmes de la région.

Les femmes préfèrent être aidées par une subvention, plutôt que par un crédit qu'elles auraient à rembourser. D'autre part il existe sur la zone des structures de crédit et elles pratiquent entre elles les « tontines » dans les groupements féminins.

La tortue et le chien en quête de mangues

A la saison des mangues, la tortue se rendait chaque matin sous les manguiers pour y ramasser les fruits tombés des arbres. Parfois une mangue se détachait et tombait sur la carapace de l'animal. Celui-ci poussait alors un petit « Wah ! » très sourd, presque imperceptible, de crainte de donner l'éveil aux gens du village voisin, à qui appartenaient les arbres.

Le chien, voyant la tortue revenir chaque matin avec une pleine corbeille de belles mangues bien mûres, eut envie de l'accompagner. D'accord, fit la tortue, mais suis bien mes recommandations. Evite de faire le moindre bruit. Surtout garde-toi de pousser des hauts-cris, si tu reçois une mangue sur le dos. Sinon les gens du village t'entendront et ne manqueront pas de venir nous assommer à coups de pierres et de bâtons ! - Oui, oui, j'ai compris, répondit le chien.

En arrivant au bosquet de manguiers, chacun d'eux s'empressa de remplir sa corbeille, avec les mangues tombées à terre, pendant la nuit. - Wah ! Faisait toujours la tortue, en sourdine, lorsque le fruit s'abattait sur sa carapace. De son côté, le chien tâchait de se retenir d'aboyer. Mais, à la longue, il n'y tint plus. Il hurla de toutes ses forces et s'enfuit à toutes jambes, oubliant à la fois sa corbeille et ses mangues. La tortue, aussitôt, se cacha tant bien que mal.

Mais les gens du village arrivèrent, armés de pierres et de bâtons. Le chien était déjà loin. La tortue, blottie dans un coin, fut vite découverte, ramassée et portée au village.

Les villageois se dispersèrent pour se rendre à leurs plantations et confièrent leur captive à la garde d'un gamin. Il fut chargé de la dépouiller et de la découper en morceaux avant leur retour. La tortue, qui avait entendu tout ce qu'avaient dit les gens du village, se promit de leur jouer un bon tour pour se tirer de sa mauvaise situation. Lorsqu'elle se vit seule avec son jeune gardien, elle lui dit : « Je crois que tu n'as pas très bien compris ce qu'on t'a dit. Ecoute bien. Avant de me dépouiller, tu dois me laver à grande eau. Ainsi je serai plus propre et ma viande sera plus appétissante. »

Là-dessus, le gamin, sans plus de réflexion, emporta la tortue au bord de la rivière, pour la laver à l'eau courante. Mais la bestiole gigotant de ses quatre pattes, réussit à lui glisser des mains, descendit au fond de l'eau et finit par rentrer chez elle, toute heureuse d'avoir échappé à la mort.

Lorsque, quelques jours plus tard, elle rencontra le chien, cause de ses malheurs, elle le traita de tous les noms possibles et jura que jamais plus on ne la reverrait en compagnie de ce grand hurleur.

Tiré de l'arbre à palabres (contes et fables du Burkina-Faso)

Le manguiier est un bel arbre de 15 à 25 mètres de hauteur très dense, qu'on trouve partout en Afrique. Son ombre est si noire que l'herbe ne pousse pas sous lui, ce qui le fait parfois utiliser comme pare-feu. On le trouve fréquemment en bosquet de quatre ou six à l'entrée des concessions pour profiter de la fraîcheur qu'il procure en période de forte chaleur.

Les feuilles longues et étroites sont rouge pâle au début de la pousse, puis deviennent vert foncé.

Les fleurs, petites et peu colorées, sont groupées en bout de rameaux.

Le fruit est de forme ovale, irrégulière ; il pend au bout d'un pétiole.

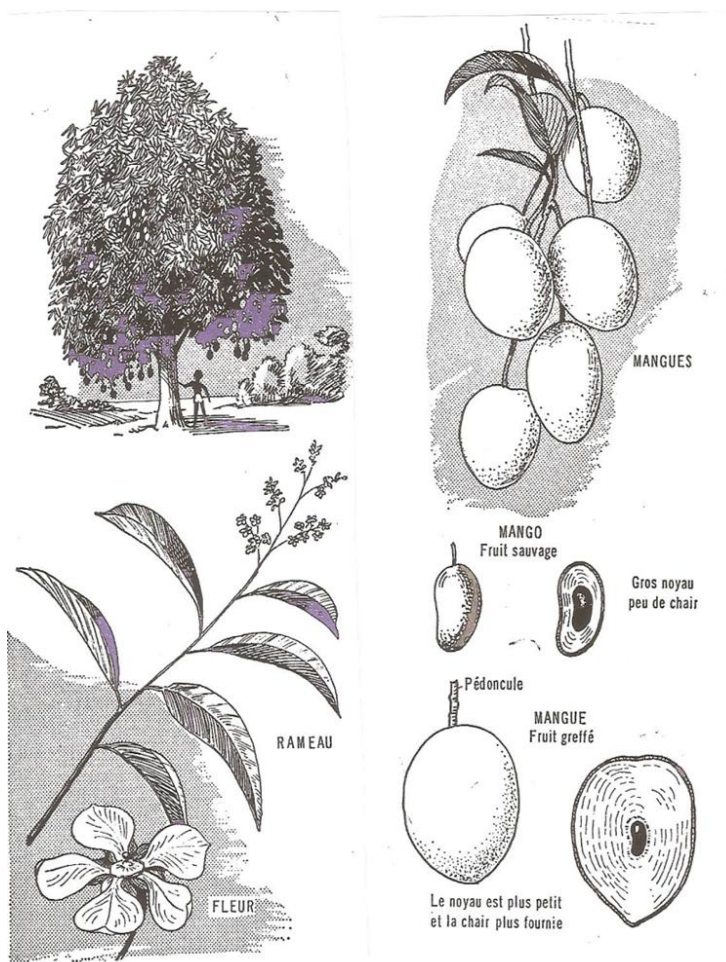
On distingue :

- le fruit du mangotier - le mango - à très gros noyau, à chair fibreuse peu épaisse.

- le fruit du manguiier greffé - la mangue - à chair juteuse, peu fibreuse et plus épaisse, autour d'un noyau plus petit que celui du mango. La mangue a la forme d'un gros haricot de 10 à 20 cm de long, et pèse jusqu'à 500 grammes.

Les fruits du manguiier peuvent être récoltés deux ans après le greffage. La pleine production est atteinte au bout de 12 ans. La mangue d'abord verte se tache de brun et devient rougeâtre à maturité. Au Burkina Faso, la pleine récolte a lieu en mai.

Les feuilles de manguiier fournissent également une teinture jaune.



EMA là-bas

Le point des actions à Koper

Difficulté de mobilisation pour les projets collectifs

En 2015 les villageois n'ont pas souhaité (ou pas pu ?) financer de projets collectifs comme par le passé (une participation de 10% du montant leur est demandée).

Rappel :

Le fonds d'investissement local (FIL) doit être ventilé comme suit selon notre contrat avec EKOMA :

- ✓ 40% pour les projets individuels
- ✓ 60% pour les projets collectifs.

EMA est prioritairement investie dans le soutien à la scolarisation, à la santé et à l'hygiène.

EMA attache aussi une grande importance aux formations que notre association finance à 100% : en direction des bénéficiaires de bœufs, de petit bétail pour les femmes. Mais également pour les parents d'élèves qui gèrent les frais de scolarité dans les écoles.

En conséquence, EMA a réagi en signifiant aux villageois que l'attribution de subvention pour les projets individuels en 2016 sera conditionnée par, au minimum, un projet collectif sur les cinq villages.

Suite à cela, les villageois de Béné Tankpoli se sont mobilisés pour aider à la construction d'une deuxième salle de classe (aujourd'hui sous paillotte). La collecte des 10% est en cours.



Pour mémoire, la première salle de classe construite en 2015 à Béné Tankpoli (voir dernière Lettre d'EMA) a accueilli les enfants dès la rentrée.

D'autre part, un autre projet collectif a vu le jour : la réfection (en cours d'achèvement) du logement de la sage-femme au Centre de Santé (CSPS) de Babora avec la participation financière de son Comité de gestion (COGES).

EMA subventionnera donc en 2016 les projets individuels, comme par le passé.

Difficile mobilisation des APE

Dans le rapport transmis par Alain, notre correspondant à Dano, on note que les associations de parents d'élèves (APE) se sont moins mobilisées que par le passé pour les projets collectifs.

Projet individuel, une nouveauté



En vue de cuisiner sur le marché, une femme a sollicité une subvention pour l'acquisition d'un foyer à gaz.

EMA ici

Dans la Lettre de novembre nous relations l'atelier à l'école Emilie du Chatelet (ex Langevin) à Villaine.



Nous présenterons la maquette en argile d'une concession dagara à la fête de l'école samedi 25 juin.

PROCHAINS RENDEZ-VOUS :

- ✓ La Fête des associations samedi 10 septembre
- ✓ The Meal à Villaine samedi 24 septembre 
- ✓ Participation à la journée de l'alimentation avec l'APAJF mercredi 12 octobre dans le quartier de Massy Opéra. 
- ✓ Organisation d'une « marche solidaire » dimanche 16 octobre en collaboration avec « Chemin faisant », le Club Leo Lagrange. L'objectif est de rassembler des fonds pour l'installation de panneaux solaires à l'école de Kpaï.



A chacun son tour !

Le Collectif de Dano se réunira à Massy les 11, 12, et 13 novembre 2016. C'était à St Estève dans les Pyrénées Orientales en octobre 2015.

Rappelons que l'équipe d'appui conseil à Dano (EAC) est le relais entre les quatre associations du « Nord » (ASAMA de Sceaux, ARMANIOC de Condom, ESF66 de St Estève et EMA) et les quatre associations correspondantes du « Sud » et que ce collectif en assure le financement (salaires et charges, motos, loyers, matériel...)

Une rencontre annuelle permet de faire le point sur la gestion des investissements dans nos secteurs respectifs et d'échanger sur nos modes d'appui aux villageois. Et par ailleurs de conforter notre coopération et notre amitié.

- ✓ La Fête de la Semaine de la Solidarité Internationale samedi 19 novembre en collaboration avec la Cimade et d'autres associations massicoises.



EN PRÉPARATION

- ✓ Une intervention de Moïse Mamba, conteur burkinabè, au Collège Blaise Pascal et dans les écoles maternelles et élémentaires de Massy-est.
 - ✓ En janvier 2017 une conférence est prévue avec Antoine Soueff de l'association SURVIE : « Conférence gesticulée ».
- Thème qui nous interpelle : **Comment j'ai arrêté de vouloir aider l'Afrique.**

Conseil d'administration

Jacqueline Rivot	Présidente
Catherine Bourdoncle	Secrétaire
Jean-Jacques Bimbenet	S. adjoint
Marie Claude Ferraut	Trésorière
Pablo Granda	T. adjoint
Marie-Françoise Cauchetier	
Simonne Guyon	
Christelle Journet	
Cécile Lecointre	
Alain Pauly	
Elisabeth Phlippoteau	
Rachel Savoie	
Lucette Vélard	



Lors de l'Assemblée générale du 11 mars 2016, Christelle et Rachel sont venues grossir le CA, ici photographié en juin 2016.